



SAINT-LOUIS
Agglomération
Alsace 3 Frontières

- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel: 03.89.70.90.70 - Fax: 03.89.70.90.85
Email : direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure de passation du marché :

Procédure adaptée selon l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

3. Objet du marché :

Le présent marché concerne les travaux de création d'un itinéraire cyclable entre Hésingue et Buschwiller.

4. Décomposition de la consultation :

Le marché est décomposé en 2 lots. Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs lots.

Description des lots :

- Lot n°1 : V.R.D.
- Lot n°2 : Passerelle et fondations.

5. Classifications CPV :

Lot n°1 : 45 23 31 62 - 2 Travaux de construction de pistes cyclables
Lot n°2 : 45 22 00 00 - 5 Ouvrages d'art et de génie civil

6. Conditions de la consultation :

- Par dérogation à l'article 28.1 du CCAG-Travaux, le délai global d'exécution de l'opération est de 22 semaines dont 12 semaines de préparation. Par dérogation à l'article 19.1.1 du CCAG-Travaux, ce délai court à compter de l'ordre de service de démarrage prescrivant le début d'exécution général des travaux.

Livraison de la piste : mi-juillet 2017

Le phasage des travaux est détaillé dans le planning.

- Durée de validité des offres : 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.
- Pour le lot n°2, les variantes ne sont pas acceptées.
Pour le lot n°1, le candidat a la faculté de présenter une variante.
- Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises.
Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.
- Marché autofinancé par SAINT-LOUIS Agglomération.
- Modalités de paiement : Virement administratif. Délai global de paiement : 30 jours.
- Cautionnement et garanties exigées : Une retenue de garantie de 5 % sera exigée du candidat. Cette garantie pourra être remplacée par une garantie à première demande, ou si les deux parties en sont d'accord, par une caution personnelle et solidaire.

7. Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment datée et signée par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment remplie, datée et signée par le candidat comprenant : la déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices, la présentation des moyens humains et matériels de l'entreprise, la présentation d'une liste de prestations similaires exécutées au cours des cinq dernières années.
- La déclaration sur l'honneur annexée au règlement de la consultation.
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant (s) à engager le candidat.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque co-traitant.

8. Critères d'attribution :

Critère de jugement des offres	Pondération
Prix	55 %
Valeur technique	45 %

9. Conditions d'obtention du dossier de consultation :

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est remis gratuitement à chaque candidat après demande écrite (courrier, fax, mail) à :

SAINT-LOUIS Agglomération
Service Patrimoine
 Place de l'Hôtel de Ville
 CS 50199
 68305 Saint-Louis Cedex
 Téléphone : 03.89.70.45.71
 Télécopie : 03.89.70.45.79
 Email : nussbaumer.katia@agglo-saint-louis.fr

La consultation de cet avis ainsi que le téléchargement du dossier de consultation des entreprises sont également accessibles sur le site <http://www.marches-publics.info> .

10. Modalités de remise des offres :

Les plis contenant les offres sont transmis par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal ou remis à SAINT-LOUIS Agglomération contre récépissé à :

Monsieur le Président
SAINT-LOUIS Agglomération
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté. Ce pli porte l'indication du marché et du lot auquel il se rapporte.

La remise des offres par voie électronique est autorisée dans les conditions définies dans l'annexe 2 du règlement de la consultation.

11. Renseignements complémentaires :

Renseignements administratifs :

SAINT-LOUIS Agglomération
Service Patrimoine
Madame Léa DEVEILLE
Tél : 03.89.70.45.74
Fax : 03.89.70.45.79
Mail : deveille.lea@agglo-saint-louis.fr

Les candidats pourront également transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante :

<http://www.marches-publics.info>

Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Renseignements techniques :

Cabinet Merlin
Monsieur Jérémie MOSCATO
Tel : 03.89.46.85.88
Mail : jmoscato@cabinet-merlin.fr

12. Autres informations :

La valeur technique sera notée à l'appréciation du pouvoir adjudicateur en fonction du mémoire joint dans l'offre.

Notice technique 30 points : l'entreprise devra détailler la méthodologie de réalisation du chantier 10 points, les fiches techniques 10 points, la description des procédés d'exécution et moyens humains et matériels 5 points, la préparation du chantier 5 points.

Pour le lot 1 uniquement : en cas de proposition d'une variante par l'entreprise, l'offre devra être accompagnée d'un mémoire technique précis détaillant le mode opératoire, les spécificités de la variante et toutes informations nécessaires à l'analyse et l'étude de la proposition variante. Le mémoire technique de la variante sera également noté sur 30 points.

Planning d'exécution 10 points : l'entreprise devra fournir un planning détaillé en cohérence avec les moyens proposés.

Caractère environnemental de l'offre 5 points : l'entreprise détaillera les mesures proposées pour assurer la propreté du chantier et la sécurité du chantier, les indications concernant le développement durable, le recyclable, la gestion des matériaux et déchets. Une attention toute particulière doit être accordée au caractère environnemental de ces travaux (choix des matériaux, mise en œuvre, politique environnementale générale de l'entreprise ...).

13. Date limite de réception des offres :

Mercredi 8 février 2017 à 16h00

14. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038
67070 STRASBOURG Cedex
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
Tél : 03.88.21.23.23
Fax : 03.88.36.44.66

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038
67070 STRASBOURG Cedex
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
Tél : 03.88.21.23.23
Fax : 03.88.36.44.66

15. Date d'envoi de l'avis à la publication :

Mercredi 11 janvier 2017